

0490953V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE FELIX LANDREAU
51 RUE JEAN JAURES
49000 ANGERS
Tel : 0241667343

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Crédits Globalisés 2022_ Décision budgétaire modificative

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/09/2022

Réuni le : 20/09/2022

Sous la présidence de : Frederic Le-Floch

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration se prononce sur la ventilation budgétaire des crédits globalisés 2022

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Crédits_globalisés_2022: Les membres du Conseil d'Administration approuvent la ventilation proposées des crédits globalisés par décision budgétaire modificative et comme suivant:

- 511.50 € affectés au crédit de la ligne AP_13REP_droit de reprographie

- 482.57 € affectés au crédit de la ligne AP_16MS_manuels_scolaires

Pour la somme totale de 994.07 €

Cette ventilation entraîne une modification du budget afin de régulariser la ligne reprographie.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0